

ÉDITION
SPÉCIALE

IPA : infirmier(e) en pratique avancée

Créé par décrets en 2018 et 2019, le diplôme d'État d'IPA est une reconnaissance de la pratique infirmière avancée qui offre aux infirmiers une nouvelle possibilité d'évolution professionnelle bien distincte de la fonction de cadre de santé.

Fidèle à sa politique de formation qualifiante, notre Association souhaite promouvoir auprès des candidats potentiels cette opportunité à la fois pour leur carrière mais aussi pour les patients et résidents ainsi que pour les équipes médicales et soignantes.

Des réunions d'information, à destination des infirmiers mais aussi des cadres et cadres supérieurs de santé ainsi que des médecins, ont été organisées par la Direction des Soins Infirmiers (DSI) en Haute-Saône et sur l'Aire Urbaine les 18 et 20 mai dernier (photos).

La présentation, réalisée par Fabrice LALLEMAND et Clémentine MENNETREY, premiers infirmiers de l'AHBFC à suivre ce cursus, accompagnés par Lorette HOUSER (Adjointe DSI), était suivie d'échanges visant à répondre aux diverses interrogations liées à ce nouveau métier et à inciter les professionnels intéressés à candidater.



À qui s'adresse la formation d'IPA ?

L'entrée en formation est accessible aux infirmiers diplômés d'État exerçant depuis au moins 3 ans avec une expérience dans la spécialité choisie.

En cohérence avec ses activités, l'AHBFC retient 2 mentions au choix (sur 4 possibles), en lien avec le projet professionnel individuel :

- ✓ psychiatrie et santé mentale
- ✓ pathologies chroniques stabilisées et polypathologies courantes en soins primaires

Où peut-on suivre la formation d'IPA ?

C'est un cursus universitaire : « à la différence de l'IFSI très accompagnant, à la faculté l'étudiant doit être complètement acteur de sa formation » précise Fabrice. « Cela demande une véritable motivation et une capacité d'adaptation... que l'on a en général déjà en tant qu'infirmier ! »

Clémentine et Fabrice étudient depuis septembre 2020 à Besançon mais il est également possible de réaliser la formation à Dijon, Nancy ou Strasbourg (les frais sont pris en charge selon les règles en vigueur à l'AHBFC).

NB : Les modalités d'organisation sont propres à chaque université, celles présentées ci-après sont celles en place à la faculté de médecine de Besançon.

Comment est organisée la formation d'IPA ?

Elle se déroule sur 2 années au cours desquelles les étudiants alternent 2 semaines à l'université et 2 semaines de travail personnel avec des partiels à la fin de chaque semestre et comporte un stage par an.

« Cela demande un important travail personnel mais c'est réalisable grâce au détachement mis en place à l'AHBFC » souligne Clémentine.



L'AHBFC maintient le salaire des étudiants IPA pendant toute la durée de leur formation tout en les détachant totalement des services de soins afin de leur permettre d'obtenir leur diplôme dans les meilleures conditions. Ce n'est pas le cas de tous les camarades de promotion de Clémentine et Fabrice qui témoignent que « *c'est une vraie chance de pouvoir étudier de manière assidue* »

Ils bénéficient d'un accompagnement global bienveillant de la DSI et de l'Association dans son ensemble pour réussir leur projet : mise en place d'une période d'immersion, aide à la recherche de stages, mise à disposition d'une salle et d'ordinateurs portables... « *Le service archives et documentation est également ressource pour nos recherches* » précisent nos étudiants.

Quel est le contenu de la formation ?

L'objectif majeur de la 1^{ère} année, en tronc commun, est « *de connaître la sémiologie (l'étude des signes cliniques) générale des maladies et de pouvoir orienter des patients souffrant de pathologies aiguës, subaiguës ou chroniques.* »

La 2nde année sera tournée vers la spécialisation choisie.

Parmi les unités d'enseignement au programme :

✓ **Clinique** (sémiologie cardiaque, pulmonaire, ORL, digestive, pharmacologie) lors de cours communs avec les étudiants en 2^e ou 3^e année de médecine, « *ce qui peut faire peur au départ mais c'est une vraie plus-value en termes d'apprentissages, les notions sont en fait dans la continuité de celles de l'infirmier* » affirment nos futurs IPA ;

✓ **Sciences infirmières**

✓ **Éthique**

✓ **Santé publique**

✓ **Recherche** avec une problématique à définir en fin de 1^{ère} année pour réaliser un **mémoire** (éventuellement en groupe) au cours de la 2^e ;

✓ **Langue vivante** (4h/mois) « *visant à faire progresser chacun quel que soit son niveau initial* » rassurent-ils.

Quid des stages ?

✓ **2 mois au 2^e semestre**, avec un médecin généraliste ou spécialiste, axés sur la **sémiologie** : c'est dans un esprit de « *collaboration très stimulante* » que ceux de Clémentine et Fabrice se sont déroulés, respectivement en milieu libéral et hospitalier ;

✓ **4 mois au 4^e semestre**, idéalement dans le futur lieu d'exercice afin de préparer la **mise en pratique du rôle d'IPA** dans la structure.

Quel est le rôle de l'IPA ?

Pour Fabrice et Clémentine, « *l'IPA est toujours un infirmier mais avec des connaissances plus fines, des outils supplémentaires* » pour lui permettre d'assurer sa mission qui consiste principalement à :

- ✓ **assurer le suivi des patients, prescrire des examens complémentaires, renouveler ou adapter certaines prescriptions médicales,**
- ✓ **coordonner les parcours de soins,**
- ✓ **mener des actions de prévention, de formation et de recherche...**

Quel est le positionnement de l'IPA ?

Rattaché à la DSI durant sa formation puis son exercice, l'IPA travaillera en étroite collaboration avec un ou plusieurs médecin(s) : **pour chaque patient/résident, un protocole d'organisation des soins ciblé doit être établi entre le médecin référent et l'IPA.** Il sera complété par une fiche d'information au suivi par un IPA remise au patient ou résident concerné.

Où des postes IPA seront-ils ouverts à l'AHBFC ?

Des premiers postes d'IPA sont disponibles **dans le médico-social mais aussi dans le secteur sanitaire**, avec des interventions possibles dans plusieurs services/structures où le médecin-chef ou référent a un projet favorable à l'intégration d'IPA.

Qui sont les contacts ressources à l'AHBFC ?

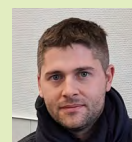
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

✓ **Lorette HOUSER, Adjointe DSI et référente des IPA**

03 84 68 25 60 ou lorette.houser@ahbfc.fr



✓ **Les étudiants IPA** (photos)
clementine.mennetrey@ahbfc.fr
ou fabrice.lallemand@ahbfc.fr



Comment candidater ?

Un appel à candidatures est diffusé annuellement mais **il est possible de postuler à tout moment** en écrivant au DSI. L'entretien de sélection est réalisé par un binôme composé d'un médecin-chef et du directeur des soins de l'AHBFC (ou son adjointe).

ATTENTION : l'inscription à l'Ordre National des Infirmiers est nécessaire.